Novembre 2017

# CONTRE JOURNAL FINANCIER LAQUE



ligne conseil bancaire

## Se mobiliser ensemble!

Le 30 novembre se tiendra une commission de suivi de tous les accords ■ Toutes les organisations syndicales sont conviées,y compris Sud PTT pour le 1er accord(2014) ■ Ce dernier arrive à terme et la question de son renouvellement sera sur la table des "discussions" ■ Les trois suivants, notamment ceux sur le management et les conditions de travail, sont bien loin d'apporter une amélioration dans le quotidien des conseiller-ères bancaires.

#### Une dégradation continue...

Si le premier accord apportait une amélioration non négligeable en termes de rémunération, on ne peut pas dire la même chose des suivants!

Nos patrons se targuaient au travers de ces accords d'être des précurseurs en matière d'écoute et de prise en considération du quotidien et des exigences du métier. Mais sur le terrain, le quotidien des conseiller-ères bancaires connaît une dégradation constante.

#### Avec ces accords tout devait changer...

Se gargarisaient-ils! Rapidement la réalité de la course à la production et aux résultats, a repris ses "droits". C'est toute la stratégie ainsi que les orientations de LBP qui posent problème. Cette stratégie de course au PNB et à la réduction du coefficient d'exploitation, déclinée via la ligne managériale, aboutit à exercer une pression permanente sur le travail et les attendus métiers, au risque de pousser à la faute les femmes et les hommes exerçant le métier de conseil bancaire.

Pour SUD PTT, on ne changera pas des positions idéologiques purement mercantiles par des écrits sans conséquence... Il est plus qu'urgent de demander des comptes à La Banque Postale et au Réseau!

Seule une mobilisation massive des conseiller-es bancaires pourra peser sur les négociations et permettre d'améliorer enfin les conditions de travail.

#### **SUD PTT revendique:**

- ★ L'ârrêt de toutes les formes de pression commerciale et managériale ;
- ★ Le comblement de tous les postes vacants et portefeuilles non pris en charge ;
- ★ La prise en compte des tâches administratives dans le quotidien des conseiller-es, partie intégrante de l'acte de vente, de la relation client et de la conformité (SAV, virements, changements d'adresse...);
- ★ La prise en compte des nouvelles activités (Crédit immo, LPM...);
- ★ La suppression de toutes normes, suivis, attendus, objectifs...;
- ★ Des outils au service des conditions de travail et pas de la performance commerciale ;
- ★ Une réelle autonomie dans le travail;
- ★ Le repyramidage des fonctions (GCB 3.1, COFI 3.2, COCLI 3.3, métiers spécialisés Groupe A);
- ★ L'intégration de la prime commerciale dans le salaire;
- ★ Le respect des horaires de travail pour préserver l'équilibre vie privée-vie professionnelle.

## **SUDPTT** appelle toutes les organisations syndicales à porter la parole et les revendications des conseiller-ères bancaires !



### Fédération syndicale des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des Envierges 75020 Paris

Téléphone: 01 44 62 12 00 - Télécopie: 01 44 62 12 34

Site: www.sudptt.org - courriel: sudptt@sudptt.fr